

**Dossier Social Etudiant
et
Demande de Logement**

Comment saisir votre DSE du 20 janvier au 15 mai 2021 pour la rentrée 2021/2022 ?

Saisissez votre DSE sur internet, en suivant attentivement les instructions données, écran par écran (aides demandées, voeux d'études, renseignements vous concernant, etc.).

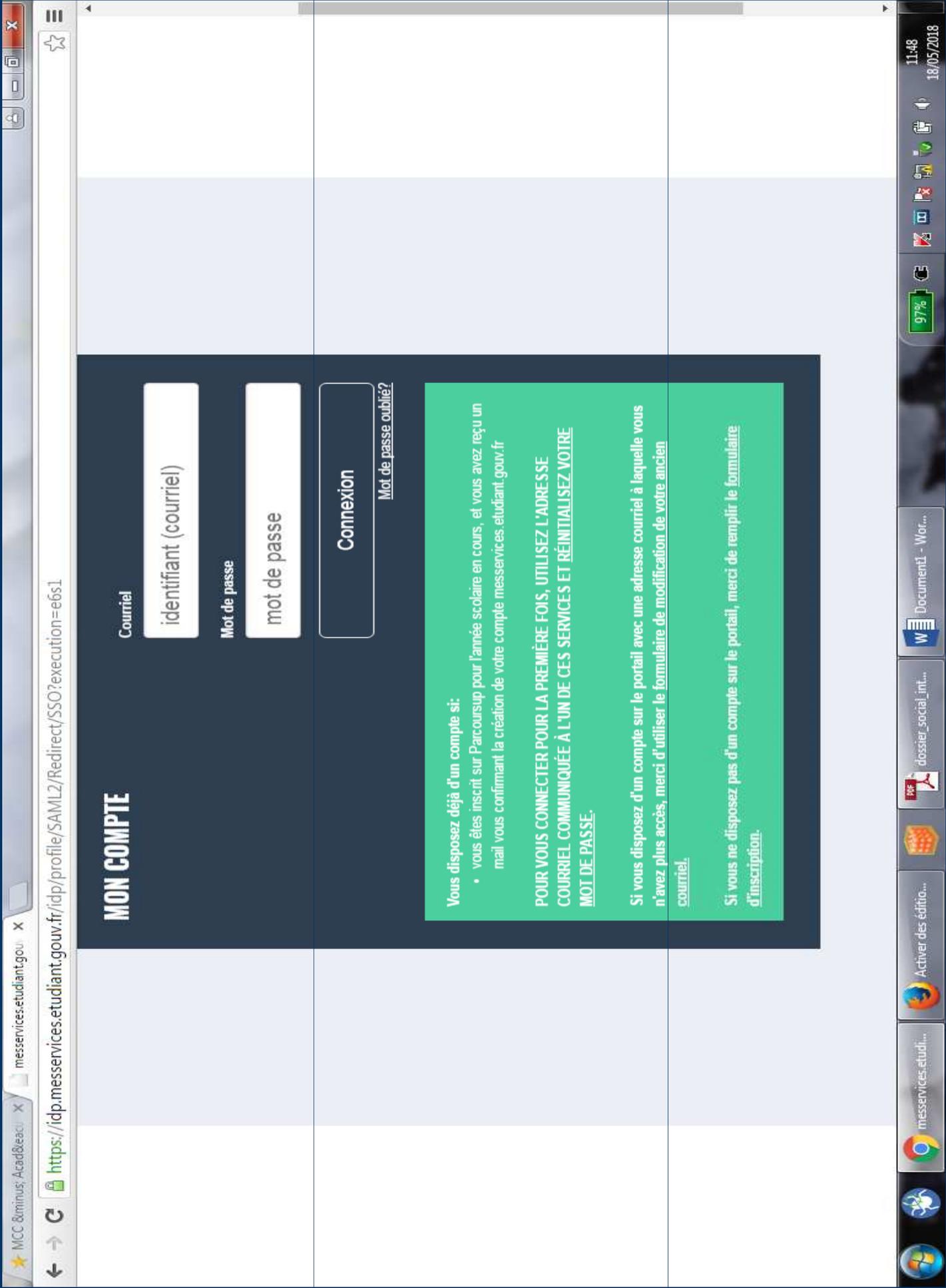
Pour que votre dossier soit validé, vous devez impérativement aller jusqu'au dernier écran.

Créez un compte D'ABORD sur Parcoursup, avant de faire votre DSE.

Vos données seront ainsi récupérées sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)

En cas de déconnexion imprévue, vous pourrez reprendre votre saisie, les informations sont conservées durant un délai de 7 jours. Si vous ne l'avez pas finalisé avant ce délai, il faudra recommencer votre saisie.

Avant de commencer la saisie, préparez l'avis fiscal 2020 sur les revenus 2019 de la famille.



MON COMPTE

Courriel

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Vous disposez déjà d'un compte si :

- vous êtes inscrit sur Parcoursup pour l'année scolaire en cours, et vous avez reçu un mail vous confirmant la création de votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

POUR VOUS CONNECTER POUR LA PREMIÈRE FOIS, UTILISEZ L'ADRESSE COURRIEL COMMUNIQUÉE À L'UN DE CES SERVICES ET RÉINITIALISEZ VOTRE MOT DE PASSE.

Si vous disposez d'un compte sur le portail avec une adresse courriel à laquelle vous n'avez plus accès, merci d'utiliser le [formulaire de modification de votre ancien courriel](#).

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le portail, merci de remplir le [formulaire d'inscription](#).

Windows taskbar showing icons for Internet Explorer, Google Chrome, Microsoft Word, and other applications. The system tray shows the time 11:48 and date 18/05/2018, along with battery and network status indicators.

Mettez à jour votre ou créez votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

The screenshot shows the homepage of the Messervices website. At the top, there is a navigation bar with the text "Suivez-nous" followed by social media icons for Facebook and Twitter, and the URL "etudiant.gouv.fr". To the right of this bar are icons for a home page, "Inscription", and "Connexion".

The main header features the "étudiant.gouv.fr" logo, which consists of two overlapping circles (green and purple) with the text "étudiant.gouv.fr" inside, and the text "MesServices.etudiant.gouv.fr" to its right.

Below the header, there are several sections:

- DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE**: This section contains four colored buttons with icons and text: a green button for "Demande de dossier social étudiant (DSE)", a purple button for "Suivi du dossier social étudiant (DSE)", an orange button for "Simulateur de bourse", and a blue button for "ARPE". Below these is a red button with a suitcase icon for "Aide à la mobilité master".
- INTERRUPTION DE SERVICE**: An orange box with a warning icon containing the text: "Une maintenance applicative est prévue le Mardi 22 Mai. Le service sera interrompu à partir de 12h (durée estimée : 2h)".
- A LA UNE**: A pink box with a heart icon containing the text: "LOGEMENT 2018-2019. Après avoir fait une demande de dossier social étudiant (DSE) et pour choisir votre logement pour la prochaine rentrée universitaire. A la rubrique « Trouver un logement »".
- TROUVER UN LOGEMENT**: This section is partially visible at the bottom of the main content area, showing a pink button with a house icon.

The bottom of the image shows a Windows taskbar with several open applications: "messervices.etudi...", "Activer des éditio...", "dossier_social_int...", and "Document1 - Wor...". The system tray on the right shows a battery level of 97%, network and volume icons, and the date and time: "11:47 18/05/2018".

Vérifiez votre éligibilité sur <https://simulateur.lescrous.fr>

The screenshot shows a web browser window with the URL https://simulateur.lescrous.fr/#gf_3. The page features the 'les Crous' logo on the left and a form for eligibility simulation. The form includes sections for family income, number of children, and distance from home. On the right side, there are three prominent buttons: 'Voir', 'Se connecter', and 'Accéder à toute l'info'. The bottom of the browser shows the Windows taskbar with various application icons and system tray information.

les Crous

Simulateur de bourse
Montants et barème

Les revenus de la famille

Les revenus 2016 figurant sur l'avis fiscal 2017 détenu par la famille de l'étudiant *

*Champ obligatoire

20.000,00 €

Le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille

Nombre de frères et sœurs du candidat boursier :

1

- dont frères et sœurs étudiant dans l'enseignement supérieur :

0

L'éloignement du lieu d'études

Candidat boursier dont le domicile familial (commune de résidence) est éloigné de l'établissement d'inscription à la rentrée universitaire :

- de 0 à 30 kilomètres
- de 30 à 249 kilomètres
- de 250 kilomètres et plus

Validez

Voir

Mes services étudiants

Se connecter

Accéder à toute l'info

etudiant.gouv.fr

Windows taskbar: 97% battery, 11:46, 18/05/2018

LE MONTANT DES BOURSES

Pour l'année universitaire 2020-2021, le montant annuel des bourses sur critères sociaux est établi en fonction des échelons.

A partir de l'Échelon 0 :

exonération du paiement des droits universitaires dans les établissements publics (189,10€ en licence et 261,10€ en master) et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante (215€) seuls 5,10€ de la médecine préventive seront à la charge des étudiants.

Échelon 0 bis : 1 032 €

Échelon 1 : 1 707 €

Échelon 2 : 2 571 €

Échelon 3 : 3 292 €

Échelon 4 : 4 015 €

Échelon 5 : 4 610 €

Échelon 6 : 4 889

Échelon 7 : 5 679 €

Le paiement sera effectué sur 10 mois

Saisissez votre Dossier social étudiant (DSE)

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/depotPVE/?idEtudiantPVE=4665413>. The page title is "Dossier social Étudiant".

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dossier social Étudiant

Constitution du dossier social étudiant

Vous pouvez constituer votre dossier social étudiant : demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement en résidence universitaire. Pour saisir votre dossier, vous devez être en possession de :

- l'**avis fiscal 2017** concernant les revenus perçus en 2016 par votre famille (2017 en Nouvelle-Calédonie).
- D'une **carte bancaire** pour régler les frais de dossier par paiement électronique.

Dossier spécifique Bourse Formations sanitaires et sociales région Normandie rentrée février 2018 - 1ere demande ou renouvellement : cochez cette case.

[> Commencer la saisie de votre dossier social étudiant](#)

[haut de page](#)

On the left side of the page, there is a logo for "les Crous" (a red circle with the text "les Crous" in white) and the French national emblem.

The Windows taskbar at the bottom shows the following elements from left to right: Start button, taskbar icons for Internet Explorer, Google Chrome (with "Dossier Social Etu..." in the title bar), Firefox, and a PDF viewer (with "dossier_social_int..." in the title bar). System tray icons include a battery level indicator at 97%, network, volume, and system clock showing 11:35 on 18/05/2018.



Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant p. 3/11

Scolarité actuelle

Indiquez ci-dessous votre situation actuelle :

Vous êtes scolarisé dans un établissement relevant du ministère de l'Education Nationale ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Sélectionnez l'académie de votre lieu d'étude actuel :

Vous êtes scolarisé dans un établissement relevant d'un autre ministère que celui de l'Education Nationale ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Culture, Agriculture, etc.)

Vous êtes scolarisé à l'étranger.

Vous n'êtes pas scolarisé.

Envoyer Annuler

haut de page



Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant

p. 3b/10

Reportez-vous à la première page de l'avis fiscal 2017 concernant les revenus perçus en 2016 par votre famille, dans le bloc "Vos références", pour renseigner :

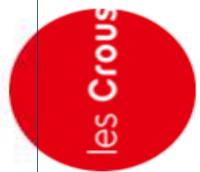
le numéro en regard de la mention "Numéro fiscal" ou "Déclarant 1" :

le numéro en regard de la mention "Référence de l'avis" :

Envoyer Annuler

Attention, si le numéro fiscal de l'avis présente plus de 13 caractères, ignorez la lettre en dernière position.

[haut de page](#)





Dossier social Étudiant

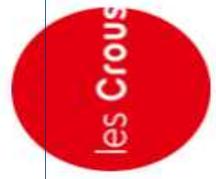
Saisie du dossier social étudiant

p. 3a/11

Vos souhaits pour l'année 2018 - 2019

Cochez les cases correspondant à vos demandes puis validez
Je demande une bourse sur critères sociaux

Je souhaite être logé en résidence CROUS



Envoyer Annuler

haut de page

Saisie des vœux

Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux, dans la même académie, ou dans des académies différentes (1 vœu par formation).

Après votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur, si vos vœux DSE et Parcoursup ne sont pas en correspondance et concernent des demandes dans des académies différentes de votre Crous d'accueil, rapprochez-vous de celui-ci, votre dossier sera simplement transféré.



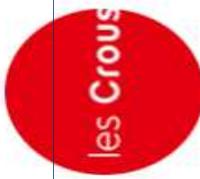
Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant p. 5a/11

Voeu n°1

Vous avez la possibilité de formuler de 1 à 4 voeux d'étude en France ou dans un pays du Conseil de l'Europe. Pour chacun d'eux, vous émettez vos demandes d'aides.

Cliquez sur l'académie choisie :



ou selectionnez un état membre du Conseil de l'Europe dans la liste ci-dessous :

MCC &minusc; Acadé X messservices.etudiant X M MesServices.etudia X messservices.etudiant X messservices.etudiant X Dossier Social Étudié X Créer Mon Adresse X

https://www.messservices.etudiant.gouv.fr/depotPVE/etablissement?Eta=0350709F&comue=0350709F

11:41 18/05/2018

Dossier social Étudiant

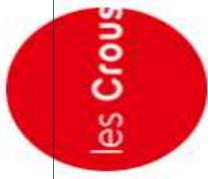
Saisie du dossier social étudiant p. 6/11

Récapitulatif des vœux

| Action | N° Académie | Cursus | Etablissement |
|---|-------------|---------------------------|-------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> modifier <input checked="" type="checkbox"/> supprimer | 1 | Rennes BTS, BTSA Bac+1 | VITRE Lycée Prof La Champagne |

[Faire un autre vœu](#)
[Clôturer la liste des vœux](#)

haut de page




 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Document1 - Wor...

dossier_social_int...

Activer des éditi...

Dossier Social Etu...

MCC &minius; Acadé X messservices.etudiant X M [MesServices.etudial X messservices.etudial X messservices.etudiant X Dossier Social Etudis X Créer Mon Adresse X

← → ↻ <https://www.messservices.etudiant.gouv.fr/depotPVE/points> ☆

DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

les Crous

Ressources et profession du chef de famille

Ressources de la famille :
 Reportez-vous à l'avis fiscal 2017 concernant les revenus de 2016. Reportez le montant en euros qui figure en regard de la ligne ainsi libellée :

"Revenu brut global" :

"Revenu fiscal de référence" :

*Attention, si ces montants sont précédés du signe "-" (montant négatif), vous devez saisir ce signe.
 Exemple : -8075*

Profession du chef de famille :
 Sélectionnez ci-dessous la catégorie socio-professionnelle dont dépend la profession du chef de famille :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle

11:42 97% 18/05/2018

Document1 - Wor...

PDF dossier_social_int...

Activer des éditio...

Dossier Social Etu...

Rassemblez et ajoutez toutes les pièces justificatives

Si votre dossier est complet, vous n'avez plus de démarches à effectuer.

Sinon, vous devez au plus tôt, renvoyer les pièces réglementaires

Il faut compter entre 1 mois et 3 mois pour le traitement de votre dossier initial. Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande sur

messervices.etudiant.gouv.fr

A l'issue de l'étude de votre dossier, il vous sera envoyé par courriel une notification conditionnelle de bourse, à remettre à votre établissement.

Attention donc à bien vérifier vos mails ainsi que vos courriers indésirables.

Dès confirmation de votre inscription par votre établissement, vous recevrez votre notification définitive et la mise en paiement de la bourse sera générée.

Quels justificatifs préparés ?

Justificatifs de ressources

La photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux qui se rapportent aux revenus perçus par les parents, ou tuteurs, ou par le conjoint en cas de déclaration séparée. (Auquel s'ajoutent, le cas échéant, les revenus perçus à l'étranger). Les ressources prises en compte sont celles de 2019 pour l'année universitaire 2021-2022, avec certaines exceptions.

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir les documents demandés, votre dossier sera transmis au service social du Crous afin que celui-ci examine votre situation dans le cadre des aides spécifiques.

Quel avis fiscal fournir en fonction de votre situation familiale ?

Vos parents sont mariés ou pacsés et dispose d'un seul avis commun il faudra simplement fournir le numéro fiscal de vos parents

Vos parents ne sont pas mariés : avis fiscal des deux parents.

Vos parents sont séparés, sans jugement : avis fiscal des deux parents.

Vos parents sont séparés, avec jugement : jugement de séparation complet pour toute première demande + avis fiscal du ou des parents ayant votre garde.

Vos parents sont divorcés : jugement de séparation complet pour toute première demande + avis fiscal du ou des parents ayant votre garde.

Vos parents sont séparés sans jugement, un parent isolé vous portant à charge fiscale : avis (sur lequel vous figurez) du parent qui vous porte à charge + avis fiscal de l'autre parent.

Pour les candidats de nationalité étrangère : attestation des parents, sur l'honneur, indiquant s'ils perçoivent ou non des revenus à l'étranger et, le cas échéant, leur montant

Si vous êtes dans une situation particulière, votre Crous pourra vous demander d'autres documents.

Si vous n'avez pas constitué votre DSE avant le 15 mai, le paiement de la bourse pourra de ce fait connaître un délai, et ne s'effectuera que lorsque votre dossier sera complet, avec notamment le certificat de scolarité fourni par l'établissement. Une attention particulière sera apportée au traitement des demandes des nouveaux étudiants, même celles déposées après le 15 mai.

Votre DSE, vos notifications conditionnelle et définitive

Si votre dossier est complet, vous n'avez plus de démarches à effectuer.

Si votre dossier est incomplet, un mail vous est envoyé pour vous demander de déposer les documents manquants dans le suivi de votre dossier sur

messervices.etudiant.gouv.fr

Le Crous de l'académie où vous faites actuellement vos études sera votre interlocuteur unique durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie.

Les services du Crous vous donneront une réponse de principe en vous envoyant une notification (conditionnelle) par courriel en pièce jointe. Elle vous indiquera la décision d'attribution ou de rejet de votre demande de bourse. Vous pouvez également télécharger ce document dans le suivi de votre dossier messervices.etudiant.gouv.fr

La notification de bourse s'appuie sur les informations saisies dans votre dossier social étudiant (DSE).

Envoyée avant la confirmation de votre inscription en établissement, la notification est toujours conditionnelle. La notification conditionnelle doit être présentée au service scolarité de votre établissement au moment de l'inscription. Néanmoins, elle peut vous être utile pour être exonéré du paiement des droits d'inscription universitaires et de la CVEC.

Cette décision vous parviendra d'autant plus rapidement que vous aurez transmis au Crous un dossier complet dans les délais impartis.

La notification devient définitive quand le Crous a reçu le justificatif de votre inscription.

En cas de changements notables et durables de la situation, pendant l'année universitaire, que vous aurez fait connaître, une nouvelle notification remplaçant et annulant la précédente, vous sera envoyée par le Crous.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de l'administration, vous pouvez déposer un recours.

Confirmez votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur

Pour valider définitivement votre dossier et mettre en paiement votre bourse, le Crous doit impérativement recevoir un justificatif prouvant votre inscription dans l'enseignement supérieur. Il s'agit la plupart du temps du certificat de scolarité.

Selon les cas, votre établissement le transmet au Crous - ou vous devez vous en charger vous-même. Renseignez-vous sur les modalités de transmission de ce document auprès de votre établissement lors de l'inscription.

C'est à ce moment-là que le Crous fixera le montant définitif de votre bourse et vous enverra une notification définitive de bourse.

En cas de changement d'académie, le Crous d'origine transmettra votre dossier au Crous d'accueil qui deviendra votre nouveau guichet unique.

Si vous n'aviez pas effectué de vœux dans votre DSE pour l'académie où vous étudiez à la rentrée

Vous devez demander à votre Crous d'origine le transfert de votre dossier (joindre un justificatif d'inscription).

Attention : Changements durables et notables de la situation de votre famille entraînant une baisse de revenus ou de votre propre situation (mariage - naissance d'enfants-divorce-décès)

Pour tout renseignement un seul contact : messervices.etudiant.gouv.fr

Demande logement en résidence Crous

La demande s'effectue après être allé constituer son Dossier social étudiant (DSE), sauf pour les étudiants internationaux.

Début mai, vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pour déposer vos vœux de logement sur le site

<https://trouverunlogement.lescrous.fr>

À cette adresse, vous trouverez toutes les informations et précisions pour choisir votre logement Crous.

Vous pourrez demander 2 vœux par secteur sur 3 secteurs maximum.

Possibilité de modifier/affiner vos vœux pendant la procédure.

Par secteur on entend une ville d'études.

MCC − Acad« X messervices.etudiant.gouv X messervices.etudiant.gouv X

← → G https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/ ☆

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse
- ARPE
- Aide à la mobilité master

Une maintenance applicative est prévue le Mardi 22 Mai.
Le service sera interrompu à partir de 12h (durée estimée : 2h)

TROUVER UN LOGEMENT

- En résidence Crous
- Chez un particulier
- Bed & Crous bouger / voyager
- Visale Votre garant

A LA UNE

LOGEMENT 2018-2019
Après avoir fait une demande de dossier social étudiant (DSE) et pour choisir votre logement pour la prochaine rentrée universitaire:
A la rubrique « Trouver un logement », cliquez sur « En résidence Crous ».

GÉRER SON LOGEMENT

- Cité*U

CHANGEMENT D'INE

Si vous avez déjà demandé un DSE avec votre ancien INE, vous devrez avec l'envoi de votre DSE, ajouter un courrier en précisant votre nouvel INE et joindre un justificatif de cet identifiant.
Votre Crous procédera à la modification de l'identifiant dans votre dossier.

messervices.etudi... dossier_social_int... Activer des éditio... messervices.etudi... Chrome Firefox Edge

Document1 - Wor... PDF dossier_social_int... 97% 11:48 18/05/2018

Pensez à vous renseigner avant de faire votre demande sur les logements : prix, confort, charges, emplacement, services à proximité,... de façon à savoir ce que vous allez demander lors de votre connexion.

Dans le cas d'une 1ère demande, vous serez informé le 30 juin du résultat des affectations en résidence universitaire, par SMS et par mail. Il est donc impératif que vous consultiez régulièrement votre messagerie à cette période pour connaître le résultat de votre demande et que vous réserviez votre logement dans les 7 jours. En cas de réponse positive, les modalités de réservation de votre logement vous seront communiquées (montant de réservation à régler en ligne et délai d'envoi du dossier d'admission).

Après cette phase d'attribution principale débutera le 9 juillet la phase complémentaire, pendant laquelle tous les étudiants pourront consulter les offres de logements restant disponibles à l'issue de la phase d'attribution principale et réserver un logement immédiatement.

Pour ceux qui n'auront pas fait de démarches jusqu'ici et en particulier les étudiants qui accepteront plus tardivement une proposition dans le cadre de Parcoursup (phase principale ou complémentaire), il sera possible à compter du 9 juillet, dans le cadre de cette phase complémentaire d'attribution des logements, de faire une demande auprès des Crous qui y porteront la meilleure attention et les traiteront avec réactivité

<https://trouverunlogement.lescrous.fr>
